



AVIS

Objet: Marc Dentzer – gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poulailler et d'un hangar de stockage à Beringen.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 22 décembre 2021, réf EAU/AUT/21/0900, en matière de gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un poulailler et d'un hangar de stockage à Beringen est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 29 décembre 2021 au 7 février 2022 inclus.

Mersch, le 28 décembre 2021
le secrétaire adjoint, le bourgmestre,

